

Cas n°7 : Poche à lisier

Descriptif des ouvrages à construire



Formalités en matière d'urbanisme

Poteaux de soutien fixés sur le bord de la fosse

Ce cas n'est pas constitutif :

- d'«emprise au sol»
- de «surface de plancher»

(Circulaire du 3 février 2012 - page 8 et 22)

Principe :

→ Pas de formalités au titre de l'urbanisme



Les clôtures nécessaires à l'activité agricole ne sont pas soumises à une formalité au titre du code de l'urbanisme.

(R.421-2(g) du code de l'urbanisme)